



OPTIONS TARIFAIRES

Proposée uniquement à compter **du 1^{er} février 2022**, aux clients professionnels résidant sur le territoire de desserte de la RME, ayant une puissance inférieure ou égale à 36 kVA.

Deux options tarifaires sont proposées à la souscription :

1. **Option « Base »** : le prix de l'énergie est le même à tout moment de la journée.
2. **Option « Heures Creuses »** : tous les jours, vous bénéficiez, pendant 8 heures de l'énergie à prix réduit.



1 AN

1. OPTION BASE		
Puissances (kVA)	Abonnement (€ HTT/mois)	Prix des consommations (€ HTT/kWh)
3	10.05	0.23871
6	12.44	
9	14.65	
12	17.02	
15	19.25	
18	21.44	
24	26.26	
30	30.94	
36	35.72	

2. OPTION HEURES CREUSES			
Puissances (kVA)	Abonnement (€ HTT/mois)	Prix des consommations (€ HTT/kWh)	
		Heures pleines	Heures creuses
6	12.59	0.24765	0.20896
9	14.94		
12	17.36		
15	19.72		
18	22.05		
24	27.21		
30	31.75		
36	36.38		



2 ANS

1. OPTION BASE		
Puissances (kVA)	Abonnement (€ HTT/mois)	Prix des consommations (€ HTT/kWh)
3	10.05	0.20919
6	12.44	
9	14.65	
12	17.02	
15	19.25	
18	21.44	
24	26.26	
30	30.94	
36	35.72	

2. OPTION HEURES CREUSES			
Puissances (kVA)	Abonnement (€ HTT/mois)	Prix des consommations (€ HTT/kWh)	
		Heures pleines	Heures creuses
6	12.59	0.21703	0.18312
9	14.94		
12	17.36		
15	19.72		
18	22.05		
24	27.21		
30	31.75		
36	36.38		



3 ANS

1. OPTION BASE		
Puissances (kVA)	Abonnement (€ HTT/mois)	Prix des consommations (€ HTT/kWh)
3	10.05	0.19227
6	12.44	
9	14.65	
12	17.02	
15	19.25	
18	21.44	
24	26.26	
30	30.94	
36	35.72	

2. OPTION HEURES CREUSES			
Puissances (kVA)	Abonnement (€ HTT/mois)	Prix des consommations (€ HTT/kWh)	
		Heures pleines	Heures creuses
6	12.59	0.19947	0.16830
9	14.94		
12	17.36		
15	19.72		
18	22.05		
24	27.21		
30	31.75		
36	36.38		

Les **prix hors toutes taxes comprises** (HTTC), tels qu'indiqués sur les grilles ci-dessus, sont à majorer :

- des *Taxes sur la consommation Finale d'Electricité* (TCFE) (taux fixé par les collectivités locales, indiqué sur votre facture),
- de la *CTA* (Contribution Tarifaire d'Acheminement) au taux de 21.93% du montant HT de l'abonnement acheminement,
- de la *CSPE* (Contribution au Service Public de l'Electricité) au taux de 0.0225 €/kWh,
- de la *TVA au taux de 5.5%* pour l'abonnement + les taxes s'y rapportant (CTA)
- de la *TVA au taux de 20%* pour les consommations + les taxes s'y rapportant (TCFE et CSPE).



Les prix et la définition des prestations techniques fournies par le Gestionnaire de réseaux de distribution RME La Bresse GRD sont détaillés dans son catalogue de prestations accessible sur www.rmelabresse.fr. Le prix de ces prestations s'ajoute aux prix ci-dessus.